



## Résolution du conseil communal du 24 novembre 2015

Le Conseil,

- Vote une motion
- Adopte le plan d'alignements dressé en date du 15 octobre 2015 par le service Urbanisme/Environnement
- Adopte la convention d'occupation précaire avec l'asbl Le Centre Ecologique Urbain
- Approuve l'avenant au contrat de location entre la Commune et l'ASBL Agence Immobilière Sociale de Forest
- Approuve les conditions et le mode de passation pour l'achat d'un projecteur et d'écrans
- Prend pour connaissance 6 décisions du collège pour différents marchés (achat d'une à clefs, signalétique extérieure et intérieure de la bibliothèque francophone, achat de casiers et vestiaires, Achat et entretien d'ordinateurs de poche et de périphériques pour le contrôle du stationnement, Achat d'instruments de musique, Achat d'une rampe à LED pour véhicules
- Approuve les modifications du règlement-taxe sur la distribution à domicile et sur la voie publique d'imprimés publicitaires non adressé
- Prend acte du Procès-verbal de vérification de caisse pour le 2<sup>ème</sup> trimestre 2015
- Admet la dépense pour la fourniture d'un chauffe-eau pour la conciergerie de l'école 9, Rue de Monténégro 159
- Acquiert un logiciel de Gestion électronique de documents permettant la dématérialisation des documents papiers, la gestion des Sanctions Administratives Communales (SAC)
- Prends pour information les décisions du collège pour :
  - le raccordement de la cabine Haute Tension au Bempt par l'intercommunale Sibelga
  - le remplacement de 6 chaudières murales au gaz, Rue de Belgrade 78-84
  - les interventions lourdes sur les terrains de sport au Bempt
  - l'acquisition d'une application Smartphone pour la commune de Forest
- Admet la dépense pour le remplacement de conduites de gaz dans la cuisine de l'école du Vignoble, avenue Monte-Carlo, 91
- Approuve les conditions et le mode de passation du marché de rénovation des sanitaires, Lot 1: Ecole 12, Avenue des Sept Bonniers 210, Lot 2: Ecole du Vignoble, Avenue Monte-Carlo 91, Lot 3: Ecole 11B, Rue De Fierlant 35a
- Approuve les conventions DAS
- Autorise la commune de Forest à intervenir volontairement dans le cadre de la citation en dissolution de l'intercommunale Vivaqua diligentée par la commune de Sint-Pieters-Leeuw
- Entend trois interpellations de conseillers communaux
- Octroi deux pensions de retraite

- Met un agent en disponibilité
- Ecarte deux enseignantes
- Nomme 9 agents
- Désigne 50 enseignantes